

0 1
DECEMBRE
2 0 2 1



Le Crotoy

#Saint-Firmin

Ancré dans l'avenir



INFORMATIONS MUNICIPALES

Sommaire

Edito



Avec ce numéro 1 de notre nouveau magazine communal semestriel « Le Crotoy Saint-Firmin mag », l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et surtout un bon cap sur 2022.

Certes, la pandémie de Covid-19 fait encore trop souvent souffler des vents contraires sur nos vies. La vie de la commune n'est naturellement pas exempte de ces difficultés, mais nous tenons bon la barre avec la ferme volonté d'écrire au quotidien l'avenir de notre ville.

Parmi nos réalisations et nos projets, dont nous essayons de vous informer au fil de leurs avancées, nous avons travaillé notamment à la conception d'un nouveau logo et une nouvelle devise. Vous en apprécierez les contours, et surtout l'esprit « ancré dans l'avenir », un principe que nous souhaitons appliquer à chacun de nos projets.

Avant de tourner la page 2021, nous vous proposons un tour d'horizon de nos actions de ces six derniers mois, et surtout de partager la feuille de route du premier semestre 2022.

Bonne lecture,
Philippe Evrard,
Maire.

- P3 FOCUS DE UNE
- P4 COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO
- P9 LES TRAVAUX À VENIR
- P10 NOUVEAUTÉS ET FESTIVITÉS
- P12 L'ÉTAT CIVIL
- P13 QUOI DE NEUF EN MAIRIE
- P16 OBJECTIF 3 FLEURS

Sauf mention contraire, les montants donnés s'entendent toutes taxes comprises (TTC)

COURS ET MENTIONS OBLIGATOIRES

Informations municipales
Hôtel de ville - 12 rue du Général Leclerc
80 550 Le Crotoy
Tel. : 03 22 27 80 24. contact@villeducrotoy.fr
Directeur de publication : Philippe Evrard
Rédacteur en chef : Johann Rauch.
Conception et réalisation : Nord-Image. Abbeville.
Photos : services municipaux et DR.
Imprimerie : Nord-image - Abbeville
Tirage : 4000 exemplaires
ISSN : 2803-4511



VILLEDUCROTOY.FR

1 FOCUS SUR LE LOGO

La communication est un domaine dans lequel nous nous sommes engagés à - toujours - mieux faire. Et nous nous en donnons les moyens. Au printemps dernier, nous avons créé un service municipal dédié à cet effet. Nous avons démultiplié les moyens de « faire savoir » : affiches, annonces en ville, publications web et réseaux sociaux, service d'alertes SMS... Nous avons d'ores et déjà des pistes pour améliorer encore nos liens avec chacun, locaux et visiteurs... Et parce que nous avons aussi donné un coup de neuf à l'image de la ville, on vous dit tout sur le nouveau logo et la nouvelle devise.



Hisser haut les couleurs de la ville !

Nous sommes très fiers de vous présenter la nouvelle signature du Crotoy - Saint-Firmin.

Ce tout nouveau logo ne remplace en rien les traditionnelles armoiries qui figureront toujours sur nos documents officiels, au fronton de la mairie ou encore aux mâts des drapeaux... Mais nous avons indéniablement besoin d'une identité visuelle moderne, et représentative en un clin d'œil de l'âme de notre ville.

Partout, et depuis bien longtemps, l'image est devenue essentielle y compris pour les collectivités. Bien plus qu'une question « gadget » ou esthétique, il s'agit là de symboliser l'esprit et l'action municipale sur les documents et objets promotionnels, dans les événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux, parmi les rassemblements officiels, aux génériques de films et d'émissions... L'adage dit que « ce qui se conçoit bien, s'énonce aisément ». Nous l'avons vérifié en synthétisant le caractère crotellois et saint-firminoise et notre volonté, en une image et trois mots.

Des racines pour aller de l'avant

Pour incarner Le Crotoy et Saint-Firmin, nous avons concentré notre caractère maritime, notre profond attachement à notre pêche embarquée et à l'ensemble des activités professionnelles et de loisirs en lien avec la mer. Nous y avons aussi fait référence à nos traditions et à notre patrimoine historique et environnemental. Enfin, nous avons mis en exergue notre indéfectible ancrage local, allié au rôle moteur de la municipalité aujourd'hui pour demain.

« Ancré dans l'avenir », préside désormais à chacune de nos décisions, et servira à hisser haut les couleurs du Crotoy et Saint-Firmin.

2 VOUS TENIR INFORMÉS



Quelques-unes des nouvelles adresses emails municipales :

maire@villeducrotoy.fr

pour joindre Philippe Evrard, maire du Crotoy et de Saint-Firmin, et son équipe municipale.

contact@villeducrotoy.fr

pour toutes les questions ou communications d'information générale, administratives, pratiques...

urbanisme@villeducrotoy.fr

pour joindre le service urbanisme : s'informer sur les procédures de permis de construire, déclarations de travaux, renseignements cadastraux...

evenements@villeducrotoy.fr

pour le service animations, prêt de matériel et renseignements sur les manifestations...

culture-communication@villeducrotoy.fr

pour entrer en contact avec notre service communication dédié aux supports de communication de la ville (magazines municipaux, guides été, site web et réseaux sociaux...), ainsi qu'aux actions culturelles de la ville (expositions, visites guidées, événements littéraires, propositions d'ateliers et résidences artistiques, demandes de tournage...)

archives-patrimoine@villeducrotoy.fr

pour les demandes en lien avec les archives et l'histoire de la ville.

Nouvelle vague & proximité

Depuis fin octobre, la municipalité surfe sur une nouvelle vague. Nouvelles couleurs, nouvelles formes, nouvelle devise... Et nouveau site internet. Pour la création de cette toute nouvelle plateforme, nous avons tenu à travailler avec un prestataire local, en l'occurrence Nord-Image. Basée à Abbeville, cette agence nous a accompagnés dans la création graphique et technique de notre nouveau logo, du nouveau réseau d'adresses mails municipales à présent toutes mieux sécurisées et raccordées au nom de domaine « @villeducrotoy.fr ». Et donc aussi du nouveau site internet « villeducrotoy.fr ».

Le site internet d'une commune est un trait d'union indispensable entre la municipalité, l'ensemble de ses usagers et bien au-delà... En plus d'une indispensable mission de service public, d'un vecteur d'information de proximité au quotidien que nous mettons un point d'honneur à faire vivre, nous y avons ajouté une approche interactive. En effet, les fonctionnalités de ce nouveau site offrent à ses utilisateurs de joindre rapidement et directement chaque interlocuteur en fonction du service municipal qui l'intéresse. De plus, chaque acteur économique et associatif peut disposer d'un espace personnalisé. Autrement dit, un « mini site » gratuit à son nom.

Chaque professionnel (commerce, entreprise, artisan, professionnel du tourisme...) et chaque association peut dès maintenant faire la demande d'un accès à ce « mini-site », et l'alimenter en photos et textes de son choix.

Nous savons qu'une vitrine internet est désormais indispensable à tous les acteurs économiques et associatifs, mais celle-ci peut s'avérer onéreuse et fastidieuse... Par le biais de son nouveau site « villeducrotoy.fr », la municipalité offre un accès facile, efficace et très bien référencé.

Parce qu'on ne travaille pas les uns sans les autres

Lorsque chacun aura investi son espace, nous formerons un annuaire illustré et actualisé en ligne des commerces, services, loisirs... que les résidents et les visiteurs peuvent trouver en ville.

2021

Coup d'oeil dans le rétro



En août dernier, nous avons reçu le nouveau module de jeux au square Adrienne-Bolland. L'entreprise Tellier Paysage a été en charge de l'installation. Coût d'acquisition et d'installation : 37 000 euros. Nous avons aussi fait l'acquisition de 30 m de tapis d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, dont 10 m ont été posés à l'aire des jeux, et 20 m sur la plage en été. Coût : 9 648 euros. En octobre nous avons terminé la pose de trois modules d'un parcours de santé pour les adultes, installés par l'entreprise Tellier paysage : 6 500 euros.



Nous avons entamé un plan de rénovation des six logements communaux de la résidence des Tilleuls, ainsi que de de la propriété rue Jules-Verne mitoyenne à l'agence postale. Des travaux menés par nos équipes techniques. La propriété dite « ferme Poidevin » a été mise hors d'eau avec une nouvelle toiture, en attendant une réhabilitation qui entrera dans un plan global d'aménagement du secteur de l'ancienne base nautique. Travaux menés par l'entreprise Leroy père & fils, pour un budget d'environ 28 000 euros.



En septembre et octobre derniers, les voiries et trottoirs des allées Beau-Soleil, Bellevue, Bessie-Coleman et Beau-Rivage, ainsi que la rue de Mayocq et le chemin Barre-Mer ont été rénovés. La municipalité a fait appel à la société Colas. Coût de l'opération : 477 000 euros.



La municipalité est fidèle à ses traditions. En premier avec la fête patronale de la ville, la fête Saint-Pierre, chaque premier dimanche de juillet (dimanche 3 juillet 2022), mais aussi au côté de l'association des marins et anciens marins (AMAM) pour la fête de la Mer (13 et 14 août 2022), les toutes dernières Sainte-Barbe des pompiers et Sainte-Cécile des musiciens.



suivez l'actualité municipale
sur villeducrotoy.fr

2021

Coup d'oeil dans le rétro

Les services techniques ont été équipés de trois nouveaux véhicules (deux camions 3.5 tonnes, et un fourgon utilitaire), afin de remplacer deux utilitaires en fin de course. Mais aussi afin de parer aux embauches, notamment en contrats d'insertion (lire en page 12), et à la réorganisation des services. Coût : 68 678 euros. De plus, la municipalité ayant choisi d'optimiser son approche environnementale notamment au travers du label « Villes et villages fleuris » (lire en page 15), les équipes municipales assument de nouveau l'entretien de ses pelouses (64 385 m²) par ses propres ressources. Aussi, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autotractée, pour 18 720 euros et son plateau de transport pour 4 810 euros. Le tout entretenu par un nettoyeur haute pression à eau chaude.



Depuis septembre jusqu'à début novembre, une dernière main a été donnée au secteur de la rue Ferdinand de Lesseps et du monument aux Morts. Coût de l'opération : 395 000 euros.



Aussi...

En plus d'un bouldrome installé par la commune (3 500 euros) l'été dernier, depuis octobre, le nouveau city stade de Saint-Firmin et le marquage au sol sont terminés. Coût d'acquisition, d'aménagement et d'installation : 67 000 euros.

Pose des chicane de ralentissement rue de la Dune : Début juillet, des barrières d'accès et un aménagement de l'entrée du parking dédié aux camping-cars, du côté du port de plaisance, afin d'en optimiser le rendement. Montant de l'opération : 83 000 euros.

La façade de la mairie a retrouvé les volets de ses nombreuses fenêtres. Un travail de remplacement mené par l'entreprise de réinsertion professionnelle Synapse création, pour un montant de 12 000 euros.

Très joli succès pour nos premières initiatives littéraires et créatives. Les rencontres littéraires « Livres en baie » début août sur le thème du polar ont fait le plein, tout comme pour le troc-livres, l'apéro-lecture « Livres & change » de début novembre, idem enfin pour nos ateliers créatifs adultes et enfants (lire en page 11).

Pour les beaux jours 2022, la plage comptera 6 cabines supplémentaires, soit 99 cabines en tout. L'ensemble du parc est en cours de rénovation par les soins de nos agents techniques. Même les plaques numérotées et illustrées seront renouvelées. Budget : 50 000 euros.





En septembre, l'église Saint-Firmin a fait l'objet de travaux d'entretien et de sécurisation. Après un programme d'étanchéité de cette bâtisse datée du XVI^e siècle, les ornements suspendus ont été vérifiés, les joints retravaillés, et les fissures rebouchées. Le chantier a été mené par les agents municipaux. En novembre, un nouveau système de sonorisation a été installé à l'église Saint-Pierre du Crotoy, par les soins des agents municipaux. Coût d'investissement : 3 800 euros.



Le salon d'artistes et d'artisans d'art 100% crotellois « Talents d'ici » début août, et le forum des associations début septembre organisés par la ville ont été de francs succès. L'occasion pour la municipalité de se tenir au plus près des bénévoles et de tous les talents créatifs et artistiques locaux (lire aussi p.10 et 11).



En novembre, nous avons eu le plaisir de célébrer la Sainte Barbe, sainte patronne des sapeurs-pompiers, et la Sainte Cécile, sainte patronne des musiciens. Des rendez-vous traditionnels et festifs au cours desquels, nous avons bien entendu mis en exergue le précieux dévouement des femmes et des hommes de notre centre d'incendie et de secours qui, en 2021, ont procédé à plus de 350 interventions.

Avec l'harmonie, doyenne des associations crotelloises, nous avons mis à l'honneur Jean Tellier, trompettiste et pilier de la formation musicale crotelloise avec pas moins de 60 ans de bénévolat au service de la musique.

Dans les deux cas, la municipalité a aussi salué les fidèles participations des musiciens comme des pompiers à la vie patriotique et festive de la commune.



Cérémonie de Sainte-Barbe



Cérémonie de Sainte-Cécile



droit de suite

Parmi nos « gros » projets, en ligne de mire toujours la création de la médiathèque dans les locaux de l'ancienne école du Port. Afin de coller au mieux à nos besoins et nos ambitions, en fonction aussi de notre budget, nous affinons notre étude dotée des conseils de la bibliothèque départementale, de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), des bâtiments de France et du cabinet d'architecture « Café Programmation ». Les élus se rapprochent aussi des structures environnantes, exemplaires par leurs fonctionnements et leurs aménagements, telles que Le Tréport, Gamaches ou encore celles du Pays du Coquelicot (Albert, Bray-sur-Somme...)

notre Vert à nous !

Afin de créer une nouvelle population de lapins de garennes, deux garinières ont été installées dans le marais communal, avec le concours de la société de chasse et l'aval des autorités environnementales. De nouveaux habitants des sentiers sablonneux du marais qui avaient disparu à cause de plusieurs vagues épidémiques. Un moratoire de chasse d'au moins trois ans est en vigueur.

ligne d'horizon

Dans notre publication de juin dernier, nous avions annoncé la mise en œuvre de travaux d'assainissement et de voirie rue Carnot et rue Guy Dath pour le second semestre 2022. Toutefois l'envergure des travaux à mener rue Carnot étant plus importante que prévu, nous avons fait le choix d'en décaler le chantier d'un an. Il s'agit, là aussi, de faire aussi en sorte de n'ouvrir un chantier qu'à condition d'être en mesure de le mener d'une traite. Aussi, nous débuterons l'enfouissement de réseau, la réhabilitation du système d'assainissement et la rénovation de la voirie de la rue Carnot en septembre 2023, pour une fin de chantier attendue en juin 2024.



Une salle omnisport...

En janvier, la municipalité lance un dossier d'étude de salle omnisport en lieu et place des anciens vestiaires du stade Lucien-Déraulé qui seront déconstruits au premier semestre 2022.



Quoi de neuf dans les rues ?

Le mobilier urbain de l'ensemble de la commune sera inspecté, et un programme de remplacement et de réparations est prévu. La commune va aussi procéder à l'installation de toilettes publiques sur le nouveau parking d'entrée ville nord. Un parking d'ailleurs prévu pour être opérationnel au printemps prochain.

Montant d'investissement : 50 000 euros



Un gîte familial à la Bassée

Les travaux de réhabilitation de la ferme Allois - acquise en décembre 2020 - pour 138 500 euros, débuteront courant 2022, pour une ouverture envisagée au printemps 2023. Ils seront conduits par nos équipes techniques, et nécessiteront une enveloppe estimative de 80 000 euros. L'objectif est de proposer un gîte familial dans cette propriété sise le long de la piste cyclable. A terme : ce futur gîte, le périmètre de l'ancienne base nautique avec les nouveaux city-stade et boulodrome, la propriété municipale voisine dite « ferme Poidevin » - mise hors d'eau en octobre dernier - et le plan d'eau des carrières seront au cœur d'un plan de revitalisation, en premier lieu pour renouer avec des activités nautiques tout au long de l'année, y compris pour les scolaires et les centres de loisirs qui figuraient parmi les premiers utilisateurs de cette base nautique, fermée il y a une quinzaine d'années surtout à cause d'une conciliation difficile entre les normes de sécurité, les activités de carrières et la navigation.



20

LE NOMBRE DE BATEAUX

Certes le comblement de la baie de Somme ne permet plus à la rade du Crotoy d'accueillir l'activité de ses chalutiers. Mais la pêche en mer crotelloise rassemble encore une vingtaine de bateaux et une bonne soixantaine d'emplois directs. C'est aussi pour cette raison que la municipalité se place au côté de ses marins contre le projet d'éoliennes en mer. Une mobilisation pour laquelle les élus prennent toute leur part autant dans les cortèges tels qu'à Saint Briec en juillet 2021, que dans les organismes décisionnels.

Questions Réponses

On se le demande...

POURQUOI N'Y A-T-IL PLUS DE BIBLIOTHÈQUE AU CROTOY ?

La bibliothèque associative qui avait trouvé ses quartiers en mairie du Crotoy depuis une vingtaine d'années n'enregistrait plus que très peu d'activité depuis bon nombre d'années. Le stock de livres n'était plus au goût du jour, l'association n'était affiliée à aucun réseau littéraire - aujourd'hui indispensable pour la pérennité d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. L'association a finalement fermé ses portes, et nous avons récupéré les locaux de l'ancienne « salle des mariages » pour réintégrer en mairie notre service animation et y adjoindre le service culture et communication. Une opération qui a permis de libérer les locaux de la rue de la Porte du Pont, où nous avons accueilli une annexe de l'office de tourisme qui avait fait part de son besoin de créer un espace « boutique ». L'offre littéraire est quant à elle en tête de nos priorités, avec le projet phare de création d'une médiathèque d'ici 2024 et d'ores et déjà la mise en place de plusieurs événements autour du livre (lire en page 9) ou encore des appels réguliers aux bénévoles pour constituer un réseau de lecteurs et de passionnés de livres.

QUID DU PRIX DES TERRASSES POUR 2022 ?

Pour rappel, notre conseil municipal a fait face dès son installation à la première vague de Covid-19 au printemps 2020. Afin d'apporter son aide aux commerces qui subissaient les bouleversements de cette pandémie, nous avons appliqué la gratuité des terrasses pour l'année 2020. En 2021, nous avons travaillé à la nouvelle grille tarifaire de l'occupation du domaine public, avec l'autorisation exceptionnelle d'étendre gratuitement les terrasses des commerces de bouche en fonction de la configuration des propriétés voisines. En 2022 - sauf impondérable sanitaire - la municipalité appliquera un retour aux superficies initiales. Les tarifs seront ajustés pour une équité encore plus affinée.

POURQUOI LE « CORSO FLEURI » A-T-IL DISPARU ?

Le « Corso fleuri » d'antan a connu sa dernière édition en 2013, après d'ailleurs un break de quelques années. La raison de ce déclin, puis de cette disparition, repose sur l'unique manque - disons même absence - de bénévoles (locaux et estivants) pour concevoir les chars souvent sur plusieurs semaines de travail, trouver du matériel, des costumes et des décors, et enfin animer et conduire ces mêmes chars. Le tout en respectant les réglementations en vigueur, pour enfin être présenté à l'appréciation des publics actuels... Le souvenir de festivités d'hier n'est pas transposable à notre réalité d'aujourd'hui. En tout cas, pas avec les mêmes moyens, ni les mêmes attentes. A d'autres endroits certaines parades de chars existent encore avec des moyens financiers et techniques municipaux, et une poignée de bénévoles qui travaillent tout au long de l'année à l'élaboration de chars nouveaux. Au Crotoy, nous proposons la « Grande parade estivale » qui fut un grand succès l'été, et dont la prochaine édition est programmée pour le dimanche 21 août. Un grand cortège festif composé de danseurs, de musiciens, de compagnies d'artistes de rue et d'éléments déambulatoires... Auquel, toutes les initiatives bénévoles restent les bienvenues, si elles souhaitent rejoindre la fête avec un char de leur cru.

3 A QUOI S'ATTENDRE DURANT LE PREMIER semestre 2022...

*Voirie, réseaux, tuyaux...
des chantiers jusqu'en juin*

Comme nous l'avions annoncé en juillet dernier, le chantier de voirie et d'assainissement des rues Florentin Lefils et Jules-Verne a débuté en novembre dernier. Notons que nous faisons suite ici à l'opération d'effacement des réseaux aériens effectuée par la mandature précédente, en 2018.

Il en va là d'une indispensable mise aux normes visant, entre autres, à séparer les flux des eaux pluviales de ceux des eaux usées, pour un traitement final par notre station d'épuration. Un principe qui permet aussi d'éradiquer les potentielles sources de pollution, et de compter sur un système de canalisations moderne. Un réseau ainsi capable d'absorber les afflux massifs créés par les fortes

intempéries et les périodes de haute fréquentation touristique de plus en plus nombreux.

Coût de l'opération menée par la SADE pour les rues Jules-Verne et Florentin Lefils : 435 086 euros. L'enveloppe de voirie confiée à la société Eiffage est estimée à 700 000 euros.

**De janvier à juin,
rue du capitaine Guy-Dath**

De janvier à juin 2022, nous nous attellerons à la rue du Capitaine Guy-Dath. Là encore il s'agira de travailler à la réfection des réseaux d'assainissement et à la voirie, après des travaux d'enfouissement des réseaux aériens actés en 2017. Montant estimé de l'opération : 550 000 euros pour la partie assainissement et 650 000 euros de voirie. (Lire aussi en page 7 « Ligne d'horizon »).

Redonner ses atours à la tour...

En août dernier, les infiltrations par le haut de l'édifice, en plus des intempéries et des assauts de la mer ont eu raison du parement de la tour de la butte du moulin, dont les fondations sont datées du XIII^e et XIV^e siècle. Déjà restauré en 2013, il s'agit d'un vestige médiéval de briques, de galets et de bloc de grès, issu des forteresses successives du Crotoy, à l'instar de celui du quai Léonard.

C'est l'entreprise Dheilly-Taverne de Pont-Rémy qui interviendra en janvier pour renforcer l'ouvrage et lui redonner tout son lustre.

Coût estimé de l'opération : 25 000 euros.

4 ÉVÈNEMENTIEL



6 nouveaux événements

• La reprise de la saison festive avec une fête de Saint-Patrick, **vendredi 18 et samedi 19 mars 2022**. Au programme : ambiance irlandaise et celtique, marché de la bière et du whisky.

• **Dimanche 20 mars**, jour du printemps qui plus est, lancement de notre nouveau marché : « Sciences pots ». Un dimanche matin sur deux, au kiosque et jusqu'au 24 juillet, ce nouveau rendez-vous au jardin (marché aux plantes, aux fleurs, aux plantations, aux objets de décorations et matériel de jardin...). A ce titre, tous les professionnels du secteur intéressés pour venir exposer sont invités à se rapprocher du service Culture-animations.

• **Week-end de l'Ascension**, La fête du vélo, dont les contours sont en cours de concertation avec les communes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Favières, Ponthoile et Noyelles-sur-Mer. L'objectif : promouvoir le cyclotourisme, la piste cyclable Vélomaritime, et proposer des expositions, une brocante dédiée au vélo, des animations musicales...

• **Du 26 au 28 mai (Week-end de l'Ascension)** : Premier festival « Les marées d'humour ». Trois jours de spectacle et de rire avec des jeunes talents de la scène humoristique française, sous le parrainage de l'excellent duo Eric et Quentin.

• La tournée Summer Team Break, un van électro-dance sur la plage, pour une soirée explosive de lancement des festivités d'été. **Jeudi 7 juillet**.

• **Samedi 30 et dimanche 31 juillet**, premier festival corsaires, pirates et flibustiers : reconstitution de camps pirates, spectacles de rue, animations pour enfants, concerts.... Nous comptons sur le concours de tous (particuliers et commerces) pour mettre la ville à l'heure « pirate ».



Eric et Quentin, les parrains du premier festival « Les Marées de l'humour » du 26 au 28 mai 2022

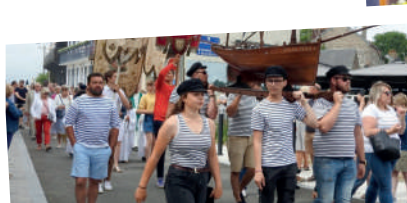


On innove à l'animation...

La tradition festive au Crotoy n'est pas une légende. Nous l'avons d'ailleurs démontré l'été dernier, en maintenant la quasi-totalité de notre programme d'animation malgré des mesures sanitaires certes incertaines et contraignantes, mais essentielles, nous le savons. Une position que nous avons été seuls à tenir sur le littoral picard - et probablement au-delà - mais dont nous avons eu de très chaleureux et encourageants retours. Plus que jamais, nous avons la ferme intention de continuer à danser, à applaudir, à nous émerveiller et à rire... Nous y mettons, et nous y mettrons encore toute l'énergie et tous les moyens nécessaires. Il nous faut aussi renouveler notre calendrier festif et culturel pour tous, et tout au long de l'année.

Le service culture-animation éditera dès mars son calendrier pour 2022. Vous y retrouverez les incontournables locaux : brocantes, marchés de terroir (gastronomie, artisanat...), les structures gonflables pour les enfants, la fête Saint-Pierre, la fête de la Mer, la fête de la Salicorne, les kermesses aux moules, les mercredis guinguettes, et la grande parade d'été... mais aussi six nouveaux rendez-vous pérennes majeurs, entre autres... La volonté municipale est aussi d' étoffer le programme d'événements festifs et culturels tout au long de l'année.

Notre programmation pour les fêtes de fin d'année, les comédies théâtrales de janvier et février 2022, ou encore les ateliers créatifs mensuels en sont quelques illustrations...



En faire toute une histoire

Parmi les nouvelles orientations touristiques de la ville, la municipalité souhaite développer une offre solide et pérenne de visites guidées historiques et patrimoniales. Un créneau indispensable pour offrir à nos visiteurs comme aux locaux une expérience enrichissante et souvent inédite autour des pépites patrimoniales de la ville. Nous souhaitons vivement mettre en place cette offre du printemps à l'automne 2022. Nous sommes prêts à s'investir à nos côtés pour ce prometteur projet, n'hésitez donc pas à vous rapprocher du service culture-animations de la ville.

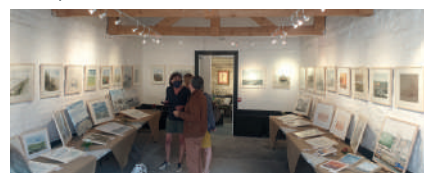
Aux adresses de nos artistes et créatifs...



Nous avons créé « la galerie le Saint-Michel » en mai 2020, nous sommes actuellement en cours d'équipement du « Local à chaluts » afin de pouvoir en ouvrir les portes tout au long de l'année. Et d'ici l'été 2022, nous proposerons d'investir « L'atelier crotellois ». Ce qui est aujourd'hui un garage, situé au 10 place Jeanne d'Arc, deviendra d'ici l'été 2022 un nouveau lieu d'exposition dédié à tous les talents créatifs de tous

horizons (déco, accessoires de mode, bijoux, artisans d'art...). Nous avons réorganisé les modes d'attribution de nos halls d'exposition, afin d'en varier la programmation, tout comme les tarifs qui ont aussi été réévalués afin de mieux correspondre aux périodes de location, de mettre en place des formules « week-end » et encourager les expositions et les stages là encore toute l'année et ouverts à tous. Dans la même optique, le service

culture-animations propose depuis octobre, des ateliers mensuels de loisirs créatifs pour adultes. Parce que les grands et les « toujours jeunes » méritent eux aussi une programmation ludique et créative.



Le livre se cultive toute l'année...

Après les succès d'audience très encourageants de nos deux premières initiatives littéraires : « Livres en baie » en août, rencontres littéraires sur le thème du polar, et « Livres & change » en novembre (Troc-livres et apéro-lecture), nous poursuivons sur ce bel élan. Pour 2022, nous inscrivons de nouveaux rendez-vous. A noter d'ores-et-déjà :

- Rencontres-dédicaces dont Philippe Marion, samedi 5 février pour le tome 2 des « Petites histoires de la police technique et scientifique ». Céline Ghys-Roger, romancière et historienne pour son prochain roman historique qui se déroule au Crotoy, le samedi 23 avril.
- Le livre au jardin, dimanche 15 mai,
- Spécial livres jeunesse (dates à définir, probablement en juin),
- « Livres en baie » le 27 et 28 août.

Bien entendu, nous reconduirons les « Livres & change » en fonction des stocks de livres récupérés. A ce titre, le service animation est à votre disposition pour vos dons (sauf encyclopédies, dictionnaires, manuels scolaires et guides touristiques) aux heures d'ouverture de la mairie. La pérennité et la multiplication des rendez-vous culturels conviviaux, notamment littéraires, dépendent directement de la disponibilité et de l'émulation bénévoles qui y sont associées. Toutes les bonnes volontés et les idées inspirées et inspirantes sont les bienvenues. De quoi préparer l'ouverture de la future médiathèque... (Lire notre précédente édition, mais aussi P7 « Droit de suite »).



L'auteur de polars britannique Daniel Cole était l'un des invités de nos premières rencontres littéraires « Livres en Baie »





L'état civil

enregistré en mairie depuis le 1er janvier au 3 décembre 2021

Les naissances :

11 janvier 2021 : Lilya Audiger Marcotte. 6 janvier 2021 : Lison Haudrechy. 18 février 2021 : Gabriel Piel. 1er mars 2021 : Joy Vallé-Leboeuf. Le 18 avril 2021 : Caélia Duvernet-Martin. 18 août 2021 : Lucien Zelouf-Bloquel. 22 septembre 2021 : Thyago Hochart. 24 novembre 2021 : Arthus Mercy Larsonnier.

Les mariages :

17 juillet 2021 : Thibaut Robbe-Valloire et Flora Fourniret. 25 août 2021 : Jean-Charles Lecoq et Hélène Devismes. 30 octobre 2021 : Luc Leroy et Houriya Laaroussi. 30 octobre 2021 : Michaël Beaudoin et Elisabeth Desseaux.

Les décès :

6 janvier 2021 : Félix Potin. 19 janvier 2021 : Georgis Dovergne. 24 janvier : Michel Dubus. 8 février 2021 : Paulette Noel. 13 février 2021 : Isabelle Seconds. 24 février 2021 : Patricia Mordal. 8 mars 2021 : Patricia Vandenberghe. 12 mars 2021 : Arlette Devismes. 30 mars 2021 : René Fruitier. 18 avril 2021 : Roger Ridoux. 28 avril 2021 : Octave Guidé. 2 mai 2021 : Claude Poidevin. 10 mai 2021 : Jean Roussel. 11 mai 2021 : Anny Desenclos. 16 mai 2021 : Jean-Louis Wadoux. 2 juin 2021 : Serge Ferment. 5 juin 2021 : Josiane Francois. 14 juin 2021 : Sacha Piel. 22 juin 2021 : Lydia Vignolle. 26 juin 2021 : Pierre Leroy. 11 juillet 2021 : Suzanne Defosse. 13 juillet 2021 : Laurent Veys. 24 juillet 2021 : André Jeuniaux. 6 août 2021 : Jean Boulvray. 10 août 2021 : André Lobert. 12 août 2021 : Alain Dupont. 21 août 2021 : Louise Valois. 25 septembre 2021 : Joceline Martin. 5 novembre : Gilbert Horville. 3 décembre 2021 : Caroline Dieu.

Le coins des associations...

Sécurité en baie et SNSM

La station permanente crotelloise de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) rassemble une dizaine de sauveteurs dont les interventions, surtout en matière de prévention en direction des très nombreux promeneurs dans la baie à marée montante, participent pour beaucoup à la sécurité publique. Une action que l'association souhaiterait renforcer avec l'acquisition d'un aéroglisseur, qui permettrait d'intervenir plus rapidement et par toutes les configurations de marée et météorologiques. Un projet évoqué avec Emmanuel de Oliveira, président national de la SNSM, lors de sa venue en mai dernier. La municipalité a déjà assuré son soutien à ce projet. Par ailleurs, la ville s'est jointe à la municipalité de Cayeux-sur-Mer dans



un courrier commun visant à interpellier les services de l'Etat sur leur nécessaire participation à la sécurité en baie qui, jusqu'à présent, repose exclusivement sur les moyens communaux et

ce, bien au-delà de la bande dite des 300 mètres à la charge effectivement des municipalités côtières. Rappelons que la commune du Crotoy consacre 40 000 euros annuels, à son entière charge, pour le déploiement de la brigade des gardes à cheval.

- Les calendriers et horaires de marées sont en vente à l'office de tourisme du Crotoy et à la supérette Carrefour Contact.
- Pour joindre l'équipe bénévole de la SNSM : 06 45 35 44 94.
- Pour déclencher les secours en mer : 196.

L'alliance bien pensée du foot et du tennis

A la rentrée de septembre 2021, les clubs de football et de tennis, qui tous deux se partagent sur les villes du Crotoy et de Rue, ont uni leurs moyens pour mieux initier et accueillir les plus jeunes. En proposant des séances pour les 3-6 ans. Au programme : 30 mn de tennis et 30 mn de football, chaque lundi de 17h à 18h. Une quinzaine de jeunes pousses est inscrite à ces rendez-vous bien pensés... D'ailleurs, le principe de mutualisation a fait son chemin, et les cours de tennis couverts du Crotoy accueillent, en période hivernale, des entraînements de foot des équipes adultes. Rens. : 07 70 41 47 41 (football) ou 06 14 24 88 52 (tennis).

Ils font le cirque à la salle de Saint-Firmin

Chaque mercredi après-midi, l'association Les Mains Goch propose des cours d'initiation et de découverte aux arts du cirque. Des ateliers ludiques et récréatifs ouverts aux enfants dès 4 ans, à la salle des fêtes de Saint-Firmin. De quoi peut-être aussi susciter quelques vocations parmi la vingtaine de jeunes participants chaque semaine, pour rejoindre l'école de cirque... Des stages d'une demi-journée sont aussi organisés durant les vacances scolaires.



Rens. : 06 31 70 02 16, ou lesmainsgoch.com

La ville auprès du refuge SPA

La municipalité a accueilli gracieusement un stand du refuge SPA (Société Protectrice des Animaux) du Ponthieu-Marquenterre à l'occasion de la brocante de septembre. L'occasion de rappeler aux bénévoles du refuge la disponibilité de la ville pour accueillir gratuitement et avec son soutien - notamment matériel et logistique - des opérations de promotion, d'aide et de solidarité en faveur de ses œuvres pour la protection animale. Un soutien plein et entier, qui passe aussi par un contrat annuel d'accueil des animaux perdus ou abandonnés de 1 660 euros.

A noter : la SPA collecte des serviettes, matelas, couvertures, draps... que chacun peut déposer dans les locaux du refuge du Ponthieu-Marquenterre, à Buigny-Saint-Maclou (ouvert au public tous les jours de 14h-18h).

Renseignements : 03 22 31 63 83

refuge-spa-buigny-st-maclou.over-blog.com



5 QUOI DE NEUF EN MAIRIE ?

Parmi l'actualité des services municipaux, notons le départ en retraite, le 30 septembre dernier, de Béatrice Dupuis, directrice générale des services.

Le 30 octobre, Alain Maréchal, agent d'entretien de la voirie, a aussi fait valoir ses droits à la retraite.

La municipalité a souscrit au dispositif Parcours Emploi Compétence (PEC) mis en place pour encourager l'insertion professionnelle. Philippe

Mongieux-Fournier, sous-préfet d'Abbeville, et Patricia Poupert, conseillère de la majorité régionale, ont assisté aux premières signatures de ces contrats qui bénéficient à six Crotellois :

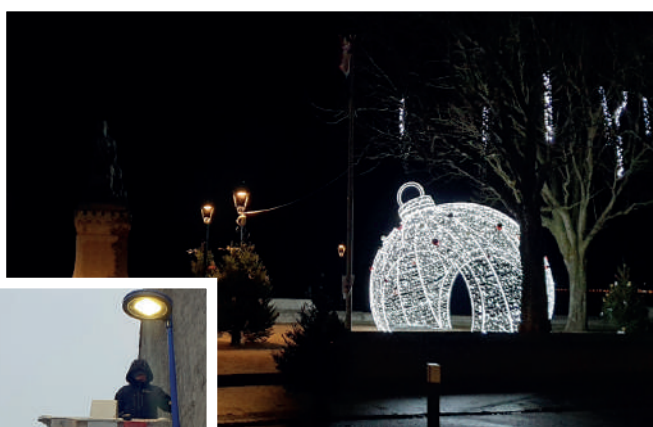
Contrats PEC (Parcours Emplois Compétence) : Mathew Derosière, Thomas Vast, Sébastien Joly, Jérémy Jacques, Cyril Piette et Charles Vignolle.

Tony Derosière et Damien Bordji, renforts saisonniers 2021, ont été prolongés en contrat à durée déterminée.

Noël par la mairie

Les élus ont distribué 491 bons d'achat de 50 euros aux résidents principaux de 70 ans et plus, en guise de cadeaux de Noël de la part du centre communal d'action sociale (CCAS). Les élus ont aussi rendu visite aux 18 administrés crotellois, résidant en maison de retraite, à qui ils ont remis de savoureux colis de Noël. 16 tout petits jusqu'à deux ans, et non scolarisés, ont reçu un cadeau.

Enfin, les 49 employés communaux ont, eux aussi, reçu un colis de Noël.



6 LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...

L'ACCUEIL EN MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h, samedi 10h-12h.

Tel. : 03 22 27 80 24,
contact@villeducrotoy.fr
et villeducrotoy.fr

LE STATIONNEMENT (PAS TOUJOURS) PAYANT

Le stationnement est payant du 1^{er} avril au 31 octobre inclus, de 9h à 12h et de 14h à 19h

Depuis son installation, en mai 2020, la municipalité a supprimé le stationnement payant entre midi et 14h, et en novembre.



Aux urnes en 2022

Pour rappel, les électeurs seront appelés aux urnes en 2022 à l'occasion de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril, et des élections législatives des 12 et 19 juin.

Date butoir d'inscription sur les listes électorales : le 4 mars 2022 pour la présidentielle, et le 6 mai pour les législatives.

Pour ce faire, il s'agit de se présenter en mairie avec : pour les résidents principaux : une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour les résidents secondaires : une pièce d'identité et un justificatif de domicile et les formulaires de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière des deux dernières années.

LES ENCOMBRANTS...

Le service communal de ramassage des encombrants a lieu chaque premier lundi du mois (sauf en juillet et en août). Il est conseillé de sortir les éléments à collecter la veille au soir. Il s'agit bien d'un service d'encombrants (meubles, électroménager, planches, pièces métalliques...). En substance, des éléments difficiles à transporter jusqu'aux déchetteries. Ce qui n'inclut donc pas les déchets ménagers, cartons, sacs de déchets non triés (vêtements, plastiques, papiers...). Ce service ne collecte pas non plus les gravats, les pots de peinture ni les déchets verts.

LES SAPINS POUR RENFORCER LES DUNES

La municipalité reconduit son opération de collecte des sapins de Noël naturels (ni plastiques, ni flocage), le lundi 10 janvier. Ces sapins de Noël, une fois débarrassés de leurs décorations, papiers, rubans, fibres... serviront à renforcer le pied du cordon dunaire du Crotoy. Pour rappel, seuls les services communaux - et uniquement ceux-ci - sont habilités à procéder à ces dépôts sur le domaine public maritime. Qui plus est à des endroits précis et en des quantités données. Il est donc strictement interdit de déposer par soi-même des sapins (ou tous autres éléments) sur le domaine public maritime.

LES DÉCHETS MÉNAGERS

Le service de collecte à domicile des ordures ménagères et des sacs de tri sélectif a lieu chaque lundi matin. S'y ajoute un ramassage uniquement des déchets ménagers le jeudi, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.

Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Groupe « J'aime Le Crotoy »

Tout d'abord, merci à l'équipe de la majorité et M. le Maire, Philippe Evrard, de nous permettre de nous exprimer dans ce journal. Merci aussi aux habitants de Le Crotoy et de Saint Firmin pour la confiance accordée lors des dernières élections. 35% des voix, un beau résultat pour un premier essai ! Même si nous ne sommes que 3 sur 19 élu(e)s (en fonction du calcul d'attribution), nous restons vigilants sur ce qui pourrait être inadapté au développement de notre ville.

L'accroissement de l'attractivité de notre commune ces derniers mois (arrivée de nouveaux habitants) apporte une nouvelle et forte économie. Nous devons nous adapter. La création d'une Médiathèque est un beau projet, mais pas assez réaliste et attractif. Aucune salle polyvalente (de grande surface, aux normes professionnelles) n'y est ajoutée. Elle permettrait de répondre aux besoins des jeunes, enfants, parents et touristes. C'est ainsi que nous cultiverions l'identité que l'on nous envie tant. Il faut adapter ce projet avec l'élargissement de ses activités. Spectacle, cinéma, cours, etc ... (sa proximité avec le parking Jules Verne est parfaite pour des retombées économiques en centre ville) Il en va de même pour l'éclairage public, rue de La Porte du Pont qui, suite à un oubli pendant les

travaux, n'apporte pas de plus-value en terme de sécurité et d'esthétique, notamment au moment des fêtes de fin d'année.

Nous participons, au recensement de terrains disponibles sur la commune pour l'installation de nos jeunes Crotellois. Nous souhaitons une amélioration en qualité, des commerces temporaires non représentatifs de notre commune. (ex : l'occupation inadaptée du Local à chalut). La digue va faire peau neuve, il est important pour nous qu'elle soit aménagée de façon à devenir un véritable lieu de vie et de divertissement. Nous restons mobilisés pour les enjeux de grande ampleur : Pêche, mytiliculture, tourisme, la chasse qui confèrent à Le Crotoy une identité forte, le trait de côte, la problématique des zones de pêche, parcs éoliens, qualité de l'environnement et des eaux.

Sachez que nous restons à votre disposition pour toute demande ou proposition. Nous vous souhaitons un joyeux Noël, et Meilleurs voeux de bonheur, santé et réussite à tous.

L'équipe "J'aime Le Crotoy" : Dany Doudoux, Catherine Marchand, Jean-Michel Noirey.

Objectif trois fleurs...

La commune du Crotoy se distingue déjà par un classement deux fleurs, au concours des villes et villages fleuris.

Une vitrine environnementale que l'on doit en premier lieu à nos équipes d'agents aux espaces verts, comme à l'ensemble des services techniques. En effet, les critères de ce label considèrent l'ensemble du cadre de vie de la commune. Ainsi ce sont l'entretien des espaces publics et ses méthodes respectueuses de l'environnement, la préservation et la mise en valeur du patrimoine, la création de lieux et de dispositifs accueillants, fonctionnels... qui sont passés au crible.

Tous les trois ans au moins, une visite du jury vient rebattre les cartes du nombre de fleurs alloué à chaque commune. Mieux que défendre ses deux fleurs, le Crotoy en vise une troisième. Un challenge motivé là encore par l'investissement d'employés communaux engagés, mais aussi par la volonté de la municipalité de toujours faire mieux en matière de cadre de vie.

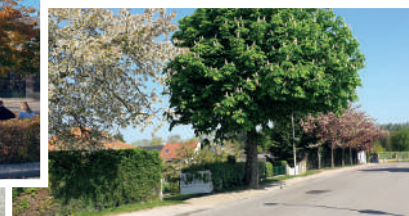
Le réaménagement paysager de la place du monument aux Morts en est un exemple probant, mais les travaux

d'assainissement, de voirie, de rénovation de ses bâtiments... qui sont aussi des items déterminants.

Et puis, en tant que « balcon » sur l'une des plus belles baies du monde, nous avons au minimum le devoir de faire le maximum pour être à la hauteur « d'un bon vivre » en ville... Locaux comme visiteurs peuvent y participer en commençant par en respecter la propreté. Ce qui vaut - doit-on le rappeler ? - pour les propriétaires de chiens...

Enfin, nous appelons chaque foyer à nous épauler dans ce beau challenge pour notre environnement, en veillant à l'esthétique de sa propriété, et bien entendu à son fleurissement. D'ailleurs, nous vous rappelons que le concours communal des maisons et balcons fleuris est ouvert à tous (inscriptions en mairie du 20 mars au 22 juillet).

L'occasion de booster l'émulation du tout un chacun au jardin...



Les élus de la majorité municipale et le personnel communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2022



Bruno



Céline



Jérémy



Sylvie



Michel



Stéphanie



Arnaud



Serge



Florine



Antoine



Martin



Cyril



Philippe



Damien



Serge



Pascal



Pascaline



Thomas



Florence



Laurent



Johann



Estelle



Esther



Marcel



Le Crotoy
#Saint-Firmin
Ancré dans l'avenir



Karine



Tahar



Cathy



Kevin



Véronique



Cédric



Adeline



Tony



Jérôme



Philippe



Martial



Céline



Eddy



Alain



Sébastien



Mathew



Dominique



Jean-Claude



Dominique



William



Marie-Michèle



Florence



Charles



David



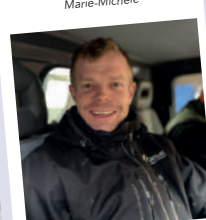
Mickaël



Patrice



Patrick



Jean-Philippe



Marc



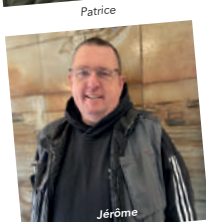
Jean-Louis



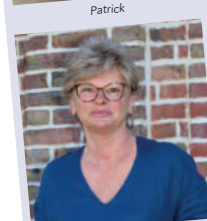
Pascal



Daniel



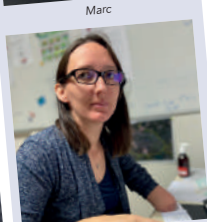
Jérôme



Marie-Jeanne



Rodrigue



Séverine



Florentin



Sébastien